

ÉTUDE ORIGINALE / RESEARCH ARTICLE

Les (in)égalités de représentation en politique québécoise

Benjamin Ferland  et Éric Desrochers

Faculté des Sciences sociales, École d'études politiques, Université d'Ottawa, 120 rue Université privée, Ottawa, ON K1N 6N5, Canada

Auteur correspondant : Benjamin Ferland. Courriel : bferland@uottawa.ca

Résumé

L'article évalue l'état de la représentation substantive des femmes, des individus moins éduqués, moins fortunés, des jeunes ainsi que des allophones en politique provinciale québécoise. La représentation des citoyen(ne)s par les partis politiques est conceptualisée selon trois types de congruence idéologique: 1) le parti étant idéologiquement le plus proche des citoyen(ne)s; 2) le parti pour lequel les citoyen(ne)s ont voté; et 3) le système partisan. Nous évaluons ces formes de représentation face à cinq dimensions structurant la politique québécoise, permettant ainsi une approche multidimensionnelle à la représentation : l'axe souverainiste-fédéraliste, l'axe gauche-droite, les dépenses sociales, les dépenses en environnement, ainsi que l'immigration. Nos résultats présentent un portrait complexe de la représentation. Bien que certains groupes apparaissent moins bien représentés (en particulier, les femmes et les individus moins éduqués) aucun groupe ne l'est de façon systématique, et certains groupes sont parfois même avantagés (en particulier, les jeunes).

Abstract

The article assesses the state of substantive representation in Quebec provincial politics. In particular, it examines whether women, youth, allophones, and individuals with lower income or level of education are underrepresented by political parties. Citizen representation by political parties is conceptualized according to three types of ideological congruence: 1) the party being ideologically the closest to citizens; 2) the party citizens voted for; and 3) the party system. We evaluate these forms of representation on five dimensions structuring Quebec politics allowing, therefore, for a multidimensional approach to representation: the sovereigntist-federalist axis, the left-right axis, social spending, environmental spending, and immigration. Our results present a complex picture of the representation of the groups under study. Although some groups appear disadvantaged (in particular, women and low-educated citizens), no group is systematically underrepresented, and some groups are sometimes even advantaged (in particular, the youth).

Mots-clés: politique québécoise; représentation politique; inégalités; congruence idéologique

Keywords: Quebec politics; political representation; inequality; ideological congruence

© The Author(s), 2023. Published by Cambridge University Press on behalf of the Canadian Political Science Association (l'Association canadienne de science politique) and/et la Société québécoise de science politique. This is an Open Access article, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted re-use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Introduction

Les partis politiques représentent encore aujourd'hui l'un des principaux véhicules afin de représenter les préférences politiques des citoyen(ne)s dans le processus démocratique. Lors d'une élection, les citoyen(ne)s expriment leurs préférences en appuyant un(e) candidat(e). La traduction des votes obtenus par les candidat(e)s en sièges permet la composition d'une assemblée législative qui adoptera de nouvelles lois et politiques. Les partis formant l'opposition tiendront le gouvernement responsable pour ses (non-) décisions et propositions et tenteront de mettre de l'avant leur propre agenda politique. Il est donc crucial d'avoir une adéquation entre les positions des partis politiques et celles des citoyen(ne)s afin d'assurer la représentation de ceux-ci (celles-ci) à ces différentes étapes du processus démocratique (Dalton et al. 2011; Powell 2000).

Notre étude examine comment les citoyen(ne)s québécois(es), et particulièrement certains groupes souvent considérés comme étant désavantagés au Québec (c'est-à-dire, les femmes, les jeunes, les moins éduqués, les moins fortunés, et les allophones) sont représentés par les partis politiques sur la scène provinciale.¹ Dans le contexte québécois, plusieurs études ont évalué la représentation descriptive de ces groupes (c'est-à-dire, leur présence dans les institutions politiques; Behrer et Collin 2008; Collin et Behrer 2008; Paquin 2010; Tremblay 2005) ainsi que l'effet de cette représentation sur leur représentation substantive (c'est-à-dire, est-ce que des élu(e)s issu(e)s de groupes minoritaires sont davantage sensibles aux enjeux et intérêts associés à ces groupes?; Simard 2003; Tremblay et Pelletier 1993). À notre connaissance, aucune étude n'a toutefois considéré comment les préférences politiques des Québécois(es) et de certains groupes minoritaires correspondent (ou non) aux positions des partis politiques québécois. Cet examen nous semble fondamental afin d'évaluer l'état de la représentation démocratique en politique québécoise.

Notre approche s'articule autour du concept de la représentation substantive qui suppose que les élites politiques doivent partager les préférences politiques de leurs commettant(e)s ce qui permet ultimement des actions/décisions politiques favorisant la représentation de ces derniers (Pitkin 1967; Huber et Powell 1994). Dans cet article, nous considérons trois formes distinctes de représentation substantive des citoyen(ne)s par les partis politiques : 1) la congruence avec le parti idéologiquement le plus proche; 2) la congruence idéologique avec le parti pour lequel les citoyen(ne)s ont voté; et 3) la congruence idéologique entre les individus et le système partisan. Nous évaluons ces formes de représentation face à cinq dimensions structurant la politique québécoise permettant ainsi une approche multidimensionnelle à la représentation : l'axe souverainiste-fédéraliste, l'axe gauche-droite, les dépenses sociales, les dépenses en environnement, ainsi que l'immigration.

Nous postulons que les femmes, les jeunes, les moins éduqués, les moins fortunés, et les allophones connaissent un déficit de représentation sur les cinq dimensions analysées. Cinq mécanismes peuvent en effet favoriser ce déficit : 1) ces groupes présentent bien souvent des préférences et attitudes politiques qui divergent de « l'électeur médian »; 2) leurs niveaux de participation électorale et 3) d'information politique sont en moyenne moins élevés, ce qui peut diminuer l'intérêt de ces groupes pour les partis politiques; 4) il y a généralement une faible

représentation descriptive de ces groupes au sein même des partis politiques; et 5) le système électoral québécois qui favorise un plus petit nombre de partis moins dispersés idéologiquement.

Afin d'analyser nos propositions, nous mobilisons des données issues d'un sondage représentatif de l'électorat québécois administré en 2017. Nos résultats présentent un portrait complexe de la représentation multidimensionnelle des groupes à l'étude. En effet, bien que certains groupes soient parfois moins bien représentés (en particulier, les femmes et les individus moins éduqués), aucun groupe ne l'est de façon systématique; et certains groupes sont parfois même avantagés (en particulier, les jeunes). Notre étude contribue ainsi à une meilleure compréhension de la représentation substantive de différents groupes souvent considérés désavantagés dans la société québécoise et ce, sur plusieurs dimensions idéologiques et politiques.

La représentation substantive et la congruence idéologique

La représentation substantive est fondée sur le principe qu'il est nécessaire de faire correspondre les préférences des citoyen(ne)s avec celles des élites politiques et des politiques adoptées par ces dernières (Pitkin 1967). Empiriquement, la représentation substantive a été étudiée principalement selon deux approches. Plusieurs recherches ont considéré la relation dynamique (*responsiveness*) qui lie les citoyen(ne)s aux positions/politiques adoptées par les élites politiques (voir Wlezien et Soroka 2007 pour une revue de la littérature). Ces études cherchent à comprendre si, et comment, les élites politiques ajustent leurs positions et actions en fonction de mouvements dans l'opinion publique.

La seconde approche repose sur une conception davantage statique de la représentation et considère la congruence (distance) qui sépare les positions idéologiques des élites politiques et celles de leurs commettant(e)s (Huber et Powell 1994; Powell 2000). Cette relation a été généralement étudiée sur l'axe gauche-droite structurant les systèmes partisans des démocraties avancées (pour une revue de la littérature, voir Golder et Ferland 2017). Or, de plus en plus de recherches considèrent cette question, en s'intéressant à de nouvelles dimensions politiques qui sont apparues ces dernières décennies (voir la revue de la littérature ci-bas). Cette congruence idéologique est importante dans le processus démocratique, puisqu'elle est une condition nécessaire afin que les élites prennent des décisions et mettent en place des lois et politiques favorisant la représentation des citoyen(ne)s (Pitkin 1967; Powell 2000). Étudier la congruence entre les Québécois(es) et les partis politiques est donc fondamental afin d'évaluer l'état de la représentation au Québec. C'est cette approche de la congruence que nous empruntons dans cet article. Nous mettrons donc l'accent sur les travaux associés à cette tradition dans les prochaines sections.

Notre étude repose sur les trois principales formes de congruence idéologique à partir desquelles la relation citoyen(ne)s-partis politiques a été analysée dans la littérature. Premièrement, nous évaluons la congruence entre les citoyen(ne)s et le parti politique qui apparaît le plus proche idéologiquement. Ce lien est essentiel afin d'observer si tous les citoyen(ne)s ont une offre politique équivalente (Giger et al. 2012; Bernauer et al. 2015). Par exemple, un groupe pour lequel le parti le

plus proche serait plus éloigné aurait davantage de difficulté à véhiculer ses préférences politiques dans le processus démocratique. Deuxièmement, nous considérons la congruence entre les citoyen(ne)s et le parti qu'ils(elles) ont appuyé lors de la dernière élection. Cette relation permet de vérifier si les citoyen(ne)s appuient des partis politiques qui partagent et défendent leurs préférences politiques (Costello et al. 2012; Dalton 2017). Si un groupe appuie un parti distant politiquement, nous pouvons présumer que les intérêts de ce groupe seront peu promus par cette formation. Troisièmement, nous analysons la congruence entre les citoyen(ne)s et le système partisan, dans le but d'évaluer si les partis représentent bien, collectivement, les citoyen(ne)s. Cette forme de congruence a été particulièrement utilisée pour comparer la représentation du citoyen médian sous différents systèmes électoraux (Curini et Hino 2012; Dow 2011; Ezrow 2008; Matakos et al. 2016). Nous adaptons ici cette approche afin d'étudier la représentation des groupes minoritaires, puisqu'une proximité idéologique avec un parti politique ne garantit pas pour autant que les autres partis le soient également, et donc que le groupe sera bien représenté à l'Assemblée nationale du Québec. En considérant ces trois formes de congruence, nous brosserons un portrait exhaustif de la représentation substantive des Québécois(es) par les partis politiques.

Inégalités dans la congruence idéologique

Plusieurs études ont examiné la congruence idéologique des femmes ainsi que des individus moins instruits et fortunés avec les partis politiques, les assemblées législatives et les gouvernements, respectivement. À notre connaissance, aucune étude n'a toutefois considéré la représentation des jeunes et des allophones (ou immigrants) en utilisant l'approche de la congruence.² Ces recherches indiquent que les individus moins instruits et fortunés sont souvent moins bien représentés. Par exemple, Giger et al. (2012) indiquent que les individus moins fortunés sont moins bien représentés par les gouvernements sur l'axe idéologique gauche-droite. L'étude de Rosset et Stecker (2019) confirme également ce résultat et souligne que c'est particulièrement sur les enjeux de redistribution économique que les individus moins fortunés subissent un déficit de représentation par leurs gouvernements, alors que pour les individus moins éduqués c'est sur les questions d'intégration européenne que le désavantage apparaît.³ Alors que ces résultats révèlent la présence d'un déficit de représentation subit par les individus moins fortunés en relation avec leurs gouvernements, Giger et al. (2012) et Bernauer et al. (2015) soulignent que ces citoyen(ne)s sont aussi plus éloignés idéologiquement des partis politiques.

Par contre, les recherches indiquent que les femmes semblent moins désavantagées que les individus moins fortunés et éduqués. En effet, l'étude de Bernauer et al. (2015) démontre que ces dernières sont aussi distantes que les hommes du parti qui leur apparaît comme étant le plus proche idéologiquement. Cette conclusion est partagée par Ferland (2020) suivant l'analyse de la congruence idéologique entre les citoyen(ne)s et le parti pour lequel ceux-ci (celles-ci) ont voté à l'élection. Ce constat est aussi corroboré par Dingler et al. (2019), qui étudient la congruence entre les citoyen(ne)s et la composition des assemblées législatives. À

noter toutefois que Ferland (2020) et Homola (2019) (avec une approche de réactivité) soulignent que les femmes sont mieux représentées à mesure que la proportion de femmes élues au sein des partis politiques augmente.

Pourquoi des inégalités de représentation?

Différentes raisons peuvent expliquer pourquoi les femmes, les jeunes, les individus moins éduqués et fortunés, et les allophones seraient davantage enclin(e)s à subir des inégalités de représentation en politique québécoise. En particulier, nous croyons que cinq mécanismes peuvent alimenter la sous-représentation *substantive* de ces groupes par les partis politiques : des préférences politiques différentes, un déficit de participation électorale, un manque d'informations politiques, une représentation descriptive déficiente, et un système électoral uninominal à un tour.

Les préférences politiques

Plusieurs recherches démontrent que les préférences politiques des citoyen(ne)s ont tendance à varier selon leurs caractéristiques démographiques (Inglehart 1990; Inglehart et Norris 2000; Gilens 2009). Plus particulièrement, les groupes à l'étude présentent généralement des préférences et attitudes politiques différentes de l'ensemble des citoyen(ne)s (c'est-à-dire, le citoyen moyen ou médian) (Gilens 2012). Ces différences peuvent mener à des conséquences importantes quant à leur représentation puisque les partis politiques – et particulièrement dans les systèmes électoraux pluralitaires (Cox 1990), comme celui québécois – sont exposés à de forts incitatifs électoraux afin de représenter l'électeur(trice) médian (e) (Downs 1957). Ainsi, les partis politiques auraient moins tendance à proposer des politiques qui cibleraient ces groupes minoritaires spécifiquement.

Il est établi, par exemple, que les femmes sont souvent plus à gauche que les hommes dans les démocraties avancées (Inglehart et Norris 2000). Elles préfèrent également davantage que les hommes les programmes redistributifs ou d'assistance sociale (Cusack et al. 2008), les dépenses en éducation (Phillips 1998), et ont des attitudes plus favorables à l'endroit des minorités culturelles (Bilodeau et al., 2012). Quant à eux, les individus moins instruits et fortunés appuient davantage les politiques de redistribution de la richesse (Rehm 2009; Cusack et al. 2008). Puisqu'ils soutiennent une plus forte intervention de l'État, les moins fortuné(e)s sont aussi plus en faveur de dépenses en environnement (Gilens 2009). Les individus moins éduqués sont quant à eux plus conservateurs sur les enjeux culturels comme l'immigration (Stubager 2006) et aussi moins postmatérialistes (Inglehart 1990). Dans le contexte européen, les personnes moins éduquées ont aussi davantage un profil eurosceptique (Hakhverdian et al. 2013). Les préférences des jeunes varient également sur plusieurs enjeux socio-culturels, comme l'immigration et les mariages entre personnes de même sexe, ainsi que face aux dépenses gouvernementales en matière d'éducation ou d'environnement (Joshi 2013).

Dans le contexte québécois, plusieurs écarts ont été notés quant aux préférences de ces groupes par rapport à l'indépendance du Québec. En effet, les femmes ont généralement moins appuyé l'indépendance du Québec quoique cette différence semble s'être estompée avec les plus récentes générations (Vallée-Dubois et al.

2020). Les individus moins éduqués ont tendance à moins soutenir l'indépendance alors que c'est le contraire pour les moins fortunés (Vallée-Dubois et al. 2020). Quant à l'âge, les jeunes sont apparus par le passé comme étant plus souverainistes (Bélanger et Perrella 2008), mais cette différence s'est affaiblie au cours des années (Vallée-Dubois et al. 2020). Selon Brie et Mathieu (2021), les jeunes québécois(es) ne seraient toutefois pas fédéralistes pour autant et pourraient représenter « potentiellement un réservoir majeur d'appuis à la souveraineté » (52). Finalement, les allophones s'opposent davantage à l'indépendance du Québec (Bélanger et Perrella 2008).

La participation électorale

Les groupes que nous étudions participent habituellement moins aux élections. Cette situation peut mener les partis politiques à se désintéresser de ces électeur(trice)s. En effet, bien que les partis politiques cherchent à trouver un certain équilibre face aux différentes considérations politiques du moment (Müller et Strøm 1999), maximiser leurs appuis électoraux demeure un de leurs objectifs principaux (Downs 1957). Mobiliser des électeur(trice)s qui votent peu ou qui sont difficilement mobilisables est donc une stratégie risquée et coûteuse pour les partis politiques. Plusieurs études ont démontré que les individus moins éduqués et fortunés (Carreras 2018), ainsi que les jeunes (Blais et Rubenson 2013) et les immigrant(e)s (« proxy » pour les allophones) (Xu 2005) ont tendance à moins voter aux élections. Historiquement, les femmes participaient également moins que les hommes, mais cette « différence genrée » a considérablement diminuée au fil du temps et est pratiquement inexistante aujourd'hui, quoiqu'elle persiste par rapport à d'autres formes de participation politique (Carreras 2018).

L'information politique

Plusieurs études ont révélé que les groupes minoritaires que nous étudions sont généralement moins informés politiquement (Carpini et Keeter 1996). Par exemple, il a été observé que les femmes (Carreras 2018), les individus moins éduqués (Lau et al. 2014) et fortunés (Ellis 2012), ainsi que les jeunes (Kaid et al. 2007) et les immigrant(e)s (Shaw et al. 2000) ont des niveaux d'information politique moins élevés. Ce manque d'information politique affecte négativement la participation politique des individus, leur capacité à identifier leurs intérêts politiques et à se mobiliser afin de les défendre (Carpini et Keeter 1996; Fournier 2002). Le niveau d'information politique est donc un facteur additionnel qui semble pouvoir influencer la représentation substantive des groupes à l'étude. D'une part, en lien avec la faible participation électorale de ces groupes, il est plus difficile pour les partis politiques de mobiliser des électeur(trice)s moins informés politiquement et qui votent moins (Smets et van Ham 2013). D'autre part, en lien avec le vote des électeur(trice)s pour un parti politique qui reflète leurs préférences (deuxième type de congruence étudiée), il sera plus difficile pour un individu d'appuyer un parti en adéquation avec ses préférences politiques lorsque l'électeur est porteur de très peu d'informations politiques. En effet, les recherches ont souligné que les individus davantage informés politiquement sont plus enclins à voter pour le

parti idéologiquement le plus proche et donc qui les représente davantage (Jessee 2010; Milic 2012).

La représentation descriptive

Un déficit de représentation descriptive au sein des institutions politiques peut également expliquer la sous-représentation *substantive* de ces groupes. Il est en effet (souvent) nécessaire d'avoir la présence physique de groupes marginalisés afin d'assurer des décisions et actions qui seront bénéfiques pour ces groupes (Phillips 1998). Plusieurs recherches ont souligné que les hommes blancs, plus âgés, plus éduqués et mieux nantis sont surreprésentés dans les partis politiques et assemblées législatives (Paquin 2010; Phillips 1998). Cette composition démographique devrait nuire à la représentation de groupes marginalisés puisque ces élus sont moins susceptibles d'être conscients et/ou sensibles aux enjeux touchant ces minorités (Phillips 1998). En effet, plusieurs recherches indiquent – particulièrement dans le cas plus étudié des femmes – qu'une meilleure représentation descriptive modifie les enjeux abordés par les élus et partis politiques de façon favorable à la représentation des femmes (Tremblay et Garneau 1997; Celis 2006).

Les groupes que nous étudions sont sous-représentés dans les partis politiques et les assemblées législatives au niveau international et au Québec. Les femmes continuent à être sous-représentées dans la grande majorité des assemblées législatives et des gouvernements, même si de plus en plus de femmes se portent candidates et sont élues (Wängnerud 2009). Par exemple, pour la période couverte par notre sondage, les femmes représentaient 29,6% des député(e)s à l'Assemblée nationale du Québec et 40,7% des ministres du gouvernement. Les élu(e)s ont aussi tendance à être plus éduqué(e)s que leurs commettant(e)s (Rosset et Stecker 2019). Par exemple, 57,4% de la population ne détenait qu'un diplôme secondaire (ou moins) en 2017 (Statistique Canada 2016b), alors que seulement 3,2% des député(e)s de l'Assemblée nationale du Québec et 3,7% des ministres présentaient ce niveau d'éducation (Assemblée nationale du Québec 2022). Les jeunes sont aussi sous-représenté(e)s au sein des assemblées législatives et des gouvernements (Stockemer et Sundström 2018, 2021). En 2017, approximativement 18,5% de la population du Québec avait entre 18 et 34 ans (Statistique Canada 2016a), contre 5,6% de l'Assemblée nationale et 0% du cabinet (Assemblée nationale du Québec 2022). Les allophones sont eux aussi typiquement sous-représentés; les député(e)s et ministres étant souvent issu(e)s des groupes culturels majoritaires (Andrew et al. 2008).⁴ À l'instar des individus moins instruits, ceux moins fortuné(e)s sont aussi généralement peu présents dans les assemblées législatives (Rosset et Stecker 2019). L'étude de Paquin (2010) souligne en effet que les élu(e)s québécois(es) proviennent de catégories professionnelles davantage rémunérées que ce qui est observé dans la population québécoise.

Le système électoral

Le dernier facteur pouvant influencer négativement la représentation *substantive* des groupes minoritaires est le système électoral utilisé dans le cadre des élections québécoises. Le système électoral uninominal à un tour, où le(la) candidat(e) ayant reçu le plus de votes dans une circonscription est élu(e), limite

l'émergence de nouveaux partis politiques (Clark et Golder 2006; Duverger 1963). Ce système électoral génère de forts incitatifs électoraux à adopter des positions convergeant vers l'électeur médian, soit bien souvent des positions centristes (Cox 1990; Dow 2011; Downs 1957; Matakos et al. 2016). Bien que ce type de système électoral favorise la représentation de l'électeur médian, cela s'exerce habituellement au détriment de la représentation d'une diversité de préférences politiques présentes dans la population et ce, particulièrement dans les assemblées législatives (Golder et Stramski 2010).

Hypothèses

À la lumière de la littérature précédente, nous formulons maintenant quelques hypothèses quant aux préférences politiques et à la représentation des groupes minoritaires étudiés. Nous tenons à préciser que nous avons préféré énoncer des hypothèses générales couvrant l'ensemble des groupes et des dimensions. Bien qu'il soit possible d'émettre des hypothèses pour une combinaison de cinq dimensions, cinq groupes et trois types de congruence, cet exercice détaillé surchargerait considérablement la démonstration sans pour autant contribuer davantage de façon significative à notre compréhension des inégalités en politique québécoise. Nous proposons donc les hypothèses générales suivantes, applicables respectivement aux femmes, aux jeunes, aux individus moins instruits et fortunés, et aux allophones en ce qui a trait à l'axe souverainiste-fédéraliste, à l'axe gauche-droite, aux dépenses sociales et en environnement, ainsi qu'au seuil d'immigration.

Hypothèse 1 : les préférences politiques des citoyen(ne)s d'un groupe minoritaire diffèrent des citoyen(ne)s non membres de ce groupe.

Hypothèse 2 : le parti le plus proche politiquement est plus éloigné pour les citoyen(ne)s d'un groupe minoritaire que pour les citoyen(ne)s non membres de ce groupe.

Hypothèse 3 : le parti appuyé à l'élection est plus éloigné politiquement pour les citoyen(ne)s d'un groupe minoritaire que pour les citoyen(ne)s non membres de ce groupe.

Hypothèse 4 : les partis présents à l'Assemblée nationale du Québec sont collectivement plus éloignés politiquement pour les citoyen(ne)s d'un groupe minoritaire que les citoyen(ne)s non membres de ce groupe.

Une courte revue d'un système partisan en transformation

Afin de tester ces hypothèses, nous mobilisons des données issues d'un sondage représentatif des électeurs québécois(es) réalisé en 2017.⁵ Ce sondage a été réalisé pendant la 41^e législature québécoise (2014 et 2018). Durant cette législature, le Gouvernement du Québec était formé du Parti libéral du Québec (PLQ) et de Philippe Couillard comme premier ministre (56% des sièges). L'opposition officielle était celle du Parti québécois (PQ) et de sa cheffe Pauline Marois (24% des sièges). Entre la formation d'un premier gouvernement majoritaire péquiste en 1976 et le début des années 2000, la politique québécoise a été dominée par ces deux partis

politiques. Cette période fût caractérisée par un fort clivage souverainiste-fédéraliste recoupé d'un clivage traditionnel gauche-droite, où le Parti libéral du Québec occupait le pôle fédéraliste de centre-droite et le Parti québécois, le pôle souverainiste de centre-gauche.

Ce bipartisme s'effrite toutefois lors des décennies 2000 et 2010. L'Action démocratique du Québec, un nouveau parti ancré à droite sur l'échiquier politique et rejetant le clivage souverainiste-fédéraliste, forme l'opposition officielle en 2007 alors que Québec solidaire (QS), positionné à gauche et souverainiste, élit un premier député à l'Assemblée nationale à l'élection de 2008. Ainsi, depuis l'élection de 2008, quatre partis sont représentés à l'Assemblée nationale (l'Action démocratique du Québec ayant fusionné avec la Coalition avenir Québec en 2012), une première depuis 1976. L'émergence de ces nouveaux partis témoigne de la montée en importance du clivage gauche-droite et de la détente du clivage souverainiste-fédéraliste ayant marqué la fin du 20^e siècle (Hale 2019; Montigny 2016). Ainsi, durant la 41^e législature, la Coalition Avenir Québec (CAQ), autonomiste et de centre-droite, détient 18% des sièges et formera le gouvernement à la suite de l'élection de 2018. Québec solidaire détient 2% des sièges durant la 41^e législature et obtiendra 8% des sièges à l'élection suivante.

Notre sondage a donc été administré durant une période où le système partisan québécois est possiblement en phase de réalignement (Bélanger et Godbout 2022). D'une part, le clivage souverainiste-fédéraliste laisse sa place au clivage gauche-droite ainsi qu'à un clivage identitaire associé à la gestion de la diversité culturelle (Bélanger et Godbout 2022; Montigny 2016). D'autre part, un système multipartite s'installe. En effet, le nombre effectif de partis politiques en termes d'appuis électoraux passe de 2,8 en 2003 à 3,4 en 2014, et 3,9 en 2018 et 2022, soit un gain d'un parti (effectif) en 20 ans.⁶ Ainsi, bien que nos résultats portent principalement sur l'état de la représentation politique lors de la 41^e législature québécoise, le système partisan durant cette période demeure assez représentatif des forces en présence aujourd'hui.

Méthodologie

L'évaluation de la représentation substantive des citoyen(ne)s en termes de congruence idéologique requiert de positionner les citoyen(ne)s et les partis politiques sur les mêmes dimensions idéologiques et politiques. Notre analyse repose sur cinq dimensions structurant la politique québécoise : l'axe souverainiste-fédéraliste, l'axe gauche-droite, les dépenses sociales, les dépenses en environnement, et les seuils d'immigration. Nous ne prétendons pas que ces dimensions constituent un tableau exhaustif des enjeux dominants de la politique québécoise (par exemple, les enjeux moraux liés à l'homosexualité ou encore à l'avortement sont écartés, dû à un manque de données). Néanmoins, nous sommes d'avis que ces dimensions sont particulièrement déterminantes dans le contexte québécois.

Malgré une certaine détente du premier dans les dernières années (Bélanger et Nadeau 2009; Montigny 2016), les axes souverainiste-fédéraliste et gauche-droite représentent les deux dimensions idéologiques qui structurent la politique québécoise. Afin de positionner un(e) répondant(e) sur l'axe souverainiste-fédéraliste, nous avons mesuré sa position sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie

très souverainiste et 10 très fédéraliste. Pour l'axe gauche-droite, les répondant(e)s devaient se positionner sur une même échelle 0–10, où 0 indiquait très à gauche et 10 très à droite. Cette dernière question est la plus couramment utilisée dans les recherches sur la congruence idéologique (Powell 2000, 2013; Blais et Bodet 2006; Golder et Stramski 2010).

Les dépenses sociales représentent aussi une dimension importante en politique québécoise. Afin de mesurer les positions des répondant(e)s sur cet enjeu, nous avons considéré leurs préférences, mesurées sur une échelle 0–10, quant à la diminution importante (score de 0) ou l'augmentation importante (score de 10) des dépenses liées à la santé et l'éducation, respectivement (alpha Cronbach de 0.7). Finalement, nous avons positionné les répondant(e)s quant aux dépenses en environnement sur la même échelle de dépenses 0–10 et quant aux seuils d'immigration (0 – moins d'immigrants; 5 – le même nombre que présentement; 10 – plus d'immigrants). Ces deux derniers enjeux se rapprochent de la dimension culturelle souvent utilisée dans les recherches sur la représentation dans les démocraties européennes.

Les positions des partis politiques

Trois différentes approches ont été utilisées dans les études de la représentation afin de positionner les partis politiques : les réponses des citoyen(ne)s (Blais et Bodet 2006; Golder et Stramski 2010) ou d'expert(e)s à partir de sondage (Huber et Powell 1994; Rosset et Stecker 2019), et l'analyse de contenu de plateformes électorales (Powell 2013; voir aussi le *Comparative Manifesto Project* ou *Poltext* dans le contexte québécois). Pour plusieurs considérations, nous privilégions ici de mesurer les positions des partis à partir des perceptions des répondant(e)s au sondage. Tout d'abord, Dalton et McAllister (2015) ont révélé que les mesures basées sur des sondages citoyen(ne)s sont fortement corrélées aux mesures provenant de sondages d'expert(e)s (coefficient de corrélation de Pearson de plus de 0.90) alors que les mesures citoyennes et d'expert(e)s sont plus faiblement corrélées aux mesures basées sur les plateformes des partis (coefficient de corrélation de Pearson de près de 0.64). Ces résultats indiquent donc que les citoyen(ne)s, collectivement, partagent l'opinion des expert(e)s quant aux positions des partis.

Lorsque nous comparons les positions des citoyen(ne)s et des partis comme le nécessite l'approche de la congruence, il est aussi impératif de mesurer les positions des citoyen(ne)s et des partis sur une même échelle de mesure afin d'éviter un fonctionnement différentiel des items (Golder et Stramski 2010). Ce problème survient lorsque les scores positionnels, mesurés avec des approches différentes, ne sont pas équivalents et transposables d'une échelle à l'autre. Par exemple, en comparant des préférences des citoyen(nes) mesurées à partir de sondage à des positions de partis dérivées de plateformes électorales, il n'est pas possible de confirmer si un score donné sur l'échelle citoyenne équivaut – *ceteris paribus* – au même score sur l'échelle des plateformes électorales.

Pour les raisons évoquées, nous avons mesuré les positions des partis à partir des perceptions des répondant(e)s du sondage. Pour chaque question où les répondant(e)s devaient indiquer leur propre position, les répondant(e)s devaient également

positionner les principaux partis politiques (PLQ, PQ, CAQ, et QS) sur la même échelle de mesure. Pour chaque question nous avons ainsi calculé la moyenne pondérée des répondant(e)s quant à leur perception de la position du parti sur l'enjeu en question (voir les positions des partis à la Figure A en annexe).⁷ Les positions des partis sont donc calculées à partir des réponses de l'ensemble des répondant(e)s et non séparément à l'intérieur de chaque groupe minoritaire. Cela est nécessaire puisque nous voulons comparer l'adéquation entre la structure de l'offre et de la demande politique. À cette fin, nous devons identifier une offre politique « objective » qui est commune à tous(tes) les citoyen(ne)s et qui ne varie pas à travers les groupes.

Nous reconnaissons toutefois que les groupes à l'étude puissent avoir des perceptions des positions des partis différentes de l'ensemble des répondants. Ces différences expliquent possiblement pourquoi ces groupes se sentent plus ou moins représentés par certains partis politiques et pourquoi les groupes appuient davantage (ou moins) certains partis que les autres électeur(rice)s. Bien que ces questions soient importantes, l'approche qui a été privilégiée dans les études sur les inégalités de représentation demeure celle de dégager des positions de partis communes à tous(tes) les citoyen(ne)s (Giger et al. 2012; Rosset et Stecker 2019; Bernauer et al. 2015). Il s'agit de la meilleure approche afin de mesurer la dispersion idéologique des partis et d'évaluer objectivement les inégalités de représentation.

Les mesures de congruence

Pour chacune des dimensions politiques analysées, la congruence entre les répondant(e)s et les partis politiques est évaluée de trois façons. Pour chacune des mesures suivantes, un score de 10 représente une représentation parfaite où le (la) répondant(e) partagerait exactement la position d'un (ou des) parti(s) politique(s); alors qu'un score de 0 indiquerait que le (la) répondant(e) se situe à 0 sur une échelle de préférence et le parti à 10, ce qui illustre la pire situation de représentation.

Premièrement, la congruence avec le parti idéologiquement le plus proche est calculée en fonction du parti présentant la plus petite distance avec la position du répondant (c'est-à-dire, la plus petite différence absolue entre le score du répondant et celui des partis) (Bernauer et al. 2015; Giger et al. 2012) :

$$\text{Congruence plus proche parti} = 10 - |\text{score du répondant} - \text{score du plus proche parti}|$$

Deuxièmement, la congruence avec le parti pour lequel le (la) répondant(e) a voté (Belchior 2012; Dalton 2017) à l'élection de 2014 est calculée de la façon suivante :

$$\text{Congruence parti voté} = 10 - |\text{score du répondant} - \text{score du parti voté par le répondant}|$$

Finalement, afin d'évaluer la congruence entre le (la) répondant(e) et le système partisan, nous avons considéré la distance moyenne entre un(e) répondant(e) et chaque parti, pondéré selon leur part des sièges à l'Assemblée nationale⁸ :

$$\text{Congruence système partisan} = 10 - [(distance\ PLQ) * 56\% + (distance\ PQ) * 24\% + (distance\ CAQ) * 17,6\% + (distance\ QS) * 2,4\%]$$

En pondérant les scores par la proportion des sièges détenus par les partis, on évalue la représentation du système partisan au niveau législatif (à noter que les résultats sont similaires lorsque nous ne pondérons pas cet indicateur). Cette dernière évaluation est importante puisque nous pourrions imaginer, par exemple, un groupe proche de Québec solidaire, et disons pas désavantagé quant à la congruence avec le parti idéologiquement le plus proche, mais désavantagé lorsque nous considérons la congruence avec le système partisan. Dans ce cas, les préférences de ce groupe seraient présumément peu représentées dans le processus législatif à l'Assemblée nationale, malgré une proximité avec un parti politique. Inversement, un groupe qui aurait un déficit de représentation quant au parti le plus proche pourrait tout de même être bien représenté dans le processus démocratique, dans l'éventualité où les autres partis comblent ce déficit.

À noter que les mesures de congruence précédentes ne considèrent pas la saillance accordée par les groupes aux différentes dimensions politiques. Bien que certains enjeux puissent être plus importants pour certains groupes, il nous semble crucial pour une première étude sur la congruence politique au Québec de dresser un état objectif des inégalités de représentation. En intégrant la saillance dans ces mesures de congruence, on transformerait des indicateurs absolus de représentation en indicateurs relatifs.⁹ Cet examen sera éventuellement important à entreprendre, mais ne représente pas l'objectif du présent article.

Les groupes minoritaires

Les groupes minoritaires sont mesurés de la façon suivante. La variable femme est basée sur une question demandant le sexe des répondant(e)s (les femmes sont codées 1, les hommes sont codés 0). 51,4% des répondant(e)s sont des femmes.¹⁰ Les individus moins instruits correspondent à ceux (celles) ayant obtenu un diplôme secondaire ou moins (ou une formation professionnelle), soit un peu moins de 40% des répondant(e)s ce qui est représentatif de la population québécoise (Ministère de la Santé et des Services sociaux 2018). Les répondant(e)s moins fortuné(e)s correspondent à ceux (celles) ayant un revenu familial avant impôts inférieur à 40 000\$, ce qui représente le tercile inférieur de la distribution de revenu. Les jeunes sont définis comme étant les répondants âgés entre 18 et 34 ans, soit la catégorie la plus souvent utilisée dans les études examinant les variations générationnelles (Joshi 2013; Sundström et Stockemer 2021). Finalement, la seule question disponible dans le sondage afin d'identifier les allophones était celle demandant la première langue apprise à la maison. Nous avons considéré les langues autres que le français et l'anglais afin de créer cette variable (autres langues codées 1, français/anglais codés 0). 13% des répondant(e)s sont classifié(e)s comme étant allophones dans nos données.

Modèle empirique

Afin de vérifier si ces groupes présentent des préférences politiques en moyenne différentes de celles des autres répondant(e)s et s'ils sont moins bien représentés par les partis politiques, nous exécutons une série de régressions linéaires où les

variables dépendantes sont successivement les préférences politiques et les différentes variables de congruence, respectivement, sur les cinq dimensions politiques. Les variables indépendantes sont les variables associées aux femmes, aux jeunes, aux moins éduqués, aux moins fortunés, et aux allophones. Les effets de ces variables indépendantes sont estimés simultanément dans les modèles de régression, ce qui permet de contrôler pour les différentes caractéristiques sociodémographiques des répondant(e)s.

Des préférences politiques divergentes

À la Figure 1, nous présentons les résultats quant à nos hypothèses relatives aux préférences politiques des femmes, des moins instruits/fortunés, des jeunes et des allophones. Chaque symbole représente le coefficient associé à un groupe minoritaire provenant d'une régression où la variable dépendante est la préférence politique des répondant(e)s sur une dimension politique donnée.¹¹ Les lignes horizontales représentent les intervalles de confiance à 95%. Ainsi, si une ligne horizontale couvre la ligne verticale de zéro, cela signifie que l'effet du coefficient n'est pas statistiquement significatif. Dans le cas contraire, où la ligne ne touche pas à la ligne verticale de zéro, le coefficient est statistiquement significatif au niveau de confiance de 95%, ce qui confirme notre hypothèse voulant que les préférences des citoyen(ne)s du groupe minoritaire soient en moyenne différentes de celles

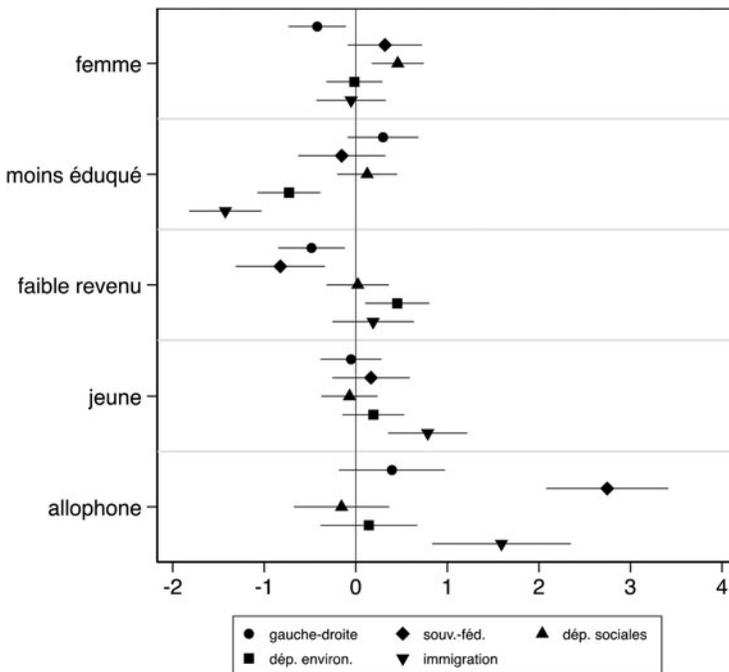


Figure 1. Différences dans les préférences des groupes minoritaires et non minoritaires
 Note : un symbole à la gauche (droite) de zéro signifie respectivement que le groupe est davantage souverainiste (fédéraliste), à gauche (droite), et préfère moins (plus) de dépenses et d'immigrant(e)s.

des citoyen(ne)s du groupe non minoritaire. De plus, les coefficients doivent être interprétés par rapport à leur catégorie de référence respective. Par exemple, un coefficient de la variable *jeune* indique si les jeunes (âgés entre 18 et 34 ans) préfèrent plus ou moins de dépenses que les « non-jeunes », soit les individus âgés de plus de 34 ans, et ainsi de suite pour les autres variables. Nous mettons l'accent ici sur les résultats qui sont apparus statistiquement significatifs.

Les résultats indiquent que les femmes sont davantage à gauche que les hommes et préfèrent davantage de dépenses sociales, ce qui est conséquent avec les études antérieures (Cusack et al. 2008; Inglehart et Norris 2000). De plus, comparativement aux individus plus éduqués, les individus moins éduqués font état d'une préférence significative pour moins de dépenses en environnement et une diminution du nombre d'immigrants. Tout comme les femmes, les individus moins fortunés sont davantage à gauche. Toutefois, ils ne désirent pas plus de dépenses sociales, alors qu'ils favorisent plus de dépenses en environnement. Les individus moins fortunés sont aussi beaucoup plus souverainistes que ceux plus fortunés (une différence de près d'un point sur l'échelle 0–10).

En contrepartie, nous remarquons peu de différences en ce qui a trait aux jeunes. Ces derniers partagent essentiellement les mêmes positions que les citoyen(ne)s plus âgé(e)s mis à part le fait qu'elles sont plus favorables à une augmentation de l'immigration. À noter que les jeunes, en réalité, n'appuient pas une augmentation du nombre d'immigrants, mais bien une légère diminution alors que les individus plus âgés souhaitent une diminution plus marquée ce qui explique la différence observée. Finalement, les allophones sont beaucoup plus fédéralistes et appuient une augmentation du nombre d'immigrants comparativement aux individus parlant le français ou l'anglais. De façon générale, bien que nous ne remarquions pas de différences systématiques entre les préférences des groupes minoritaires et non minoritaires sur chacune des dimensions politiques, les résultats présentent plusieurs différences significatives confirmant les études discutées précédemment ainsi que notre première hypothèse.

Les (in)égalités de représentation

Dans cette section, nous testons nos hypothèses quant aux inégalités de représentation par les partis politiques au Québec. À la Figure 2, nous présentons les résultats des régressions linéaires.¹² Comme à la Figure 1, chaque symbole représente le coefficient associé à un groupe minoritaire où la variable dépendante est une mesure de congruence sur une dimension politique donnée. Les lignes horizontales représentent également les intervalles de confiance à 95% et doivent donc être interprétées comme au graphique précédent. Finalement, un symbole à la gauche (droite) de la ligne verticale de zéro indique un déficit (avantage) de représentation du groupe par rapport à la catégorie de référence. Considérant le nombre élevé de coefficients présentés à la Figure 2, l'accent est mis sur les résultats qui se sont révélés statistiquement significatifs.¹³

Les femmes

Les femmes ne présentent pas de déficit de représentation quant au parti le plus proche idéologiquement sur l'axe gauche-droite. Néanmoins, elles apparaissent

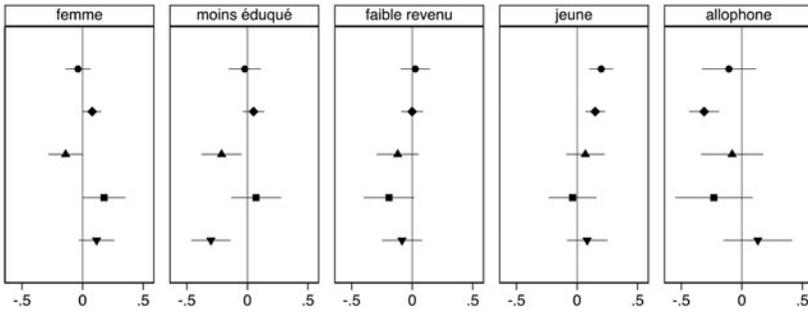


Figure 2a. Congruence avec le parti le plus proche

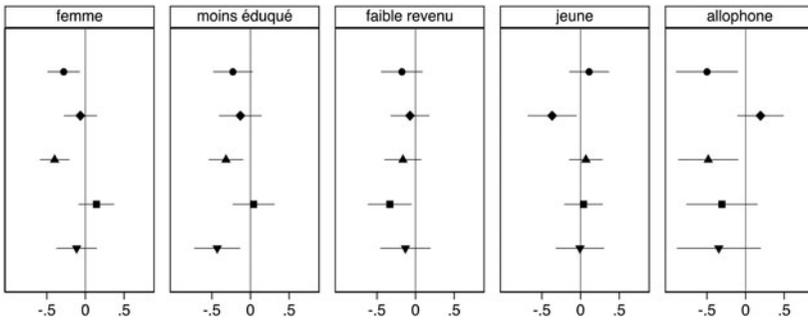


Figure 2b. Congruence avec le parti voté

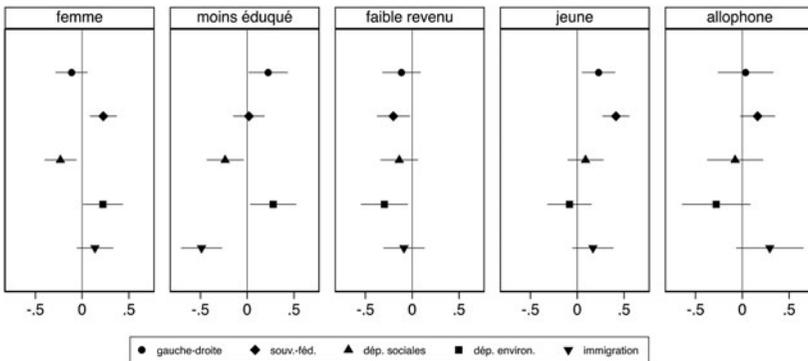


Figure 2c. Congruence avec le système partisan

comme moins congruents avec le parti qu’elles appuient, ce qui indique un comportement électoral ne favorisant pas leur représentation politique sur cette dimension idéologique. Nous avons noté à la section précédente que les femmes préfèrent davantage de dépenses sociales. Nous remarquons ici que cette différence se traduit en un déficit de représentation marqué : les femmes sont

moins congruentes que les hommes par rapport au parti le plus proche idéologiquement (valeur p de 0,058), ainsi qu'avec le parti appuyé à l'élection et le système partisan. On remarque aussi que, pour les femmes, le désavantage de congruence quant au parti le plus proche idéologiquement s'accroît lorsque ce groupe a voté à l'élection de 2014 en appuyant des partis qui partageaient encore moins leur position sur cet enjeu. En contrepartie, les femmes semblent davantage congruentes avec le système partisan qui compose l'Assemblée nationale sur la dimension souverainiste-fédéraliste. Elles sont aussi légèrement avantagées quant à la congruence avec le parti le plus proche idéologiquement et le système partisan sur la question des dépenses en environnement.

Les individus moins éduqués

Tout comme les femmes, les citoyen(ne)s moins éduqué(e)s sont moins bien représenté(e)s sur l'enjeu des dépenses sociales. Tant leur parti le plus proche, que le parti appuyé à l'élection et le système partisan ont des positionnements politiques plus éloignés pour ces électeur(ric)e(s) comparativement aux individus plus éduqués. Appuyant également une diminution importante du nombre d'immigrants, ce groupe présente un déficit de représentation sur les trois types de congruence associés à cet enjeu. C'est seulement quant aux dépenses en environnement que les individus moins éduqués se retrouvent mieux représentés par le système partisan.

Les individus moins fortunés

Les individus moins fortunés, qui priorisent plus de dépenses en environnement (voir section précédente), subissent un désavantage de représentation sur cet enjeu. C'est particulièrement le cas quant au parti voté et au système partisan, où on observe un déficit de représentation significatif sur ces deux types de congruence (valeur p de 0,07 quant au parti le plus proche). Ce groupe, étant aussi le plus souverainiste, est moins bien représenté par le système partisan québécois qui, dans l'ensemble, est plus fédéraliste.

Les jeunes

Contrairement à nos hypothèses, les jeunes apparaissent comme étant le seul groupe peu désavantagé quant à leur congruence avec les partis. Ils sont parfois même avantagés comparativement aux individus plus âgé(e)s. Tant sur la dimension gauche-droite que souverainiste-fédéraliste, les jeunes ont un parti politique plus proche que les citoyen(ne)s plus âgé(e)s et le système partisan leur est également plus favorable. Sur ces deux dimensions, toutefois, cet avantage représentationnel par rapport au parti le plus proche disparaît lorsque l'on considère le parti appuyé par les jeunes. Particulièrement sur la dimension de la souveraineté-fédéralisme, l'avantage initial quant au parti le plus proche se transforme en un déficit de représentation quant au parti appuyé à l'élection de 2014.

Les allophones

Les allophones est l'unique groupe qui présente un déficit de congruence avec le parti le plus proche sur la dimension souveraineté-fédéralisme, mais ce déficit se

résorbe quant au parti voté et au système partisan. Alors que les allophones ne présentent pas de déficit de congruence avec le parti le plus proche sur la dimension gauche-droite et les dépenses sociales, un déficit apparaît à l'élection lorsqu'ils appuient un parti partageant moins leurs préférences politiques sur ces questions.

Discussion

Cet article avait pour objectif d'évaluer l'état de la représentation substantive des femmes, des individus moins instruits, moins fortunés, des jeunes, et des allophones en politique québécoise en adoptant une approche multidimensionnelle de la congruence des citoyen(ne)s avec les partis politiques. À notre connaissance, aucune étude n'a abordé cette question avec cette stratégie empirique dans le contexte québécois. Considérant que ces groupes sont caractérisés généralement par des préférences politiques différentes, une faible participation électorale, un manque d'informations politiques, une représentation descriptive limitée, et compte tenu du fait que le système partisan québécois est largement influencé par le système électoral uninominal à un tour, nous avons postulé que ces groupes devraient essayer un déficit de représentation.

Nos résultats brossent un portrait contrasté quant aux inégalités de représentation qui affectent ces groupes. Deux groupes nous semblent davantage sous-représentés que les autres : les femmes et les individus moins éduqués. Les femmes sont sous-représentées quant à la congruence avec le parti appuyé à l'élection sur la dimension idéologique gauche-droite et quant aux dépenses sociales. Les individus moins instruits font état d'un déficit de représentation sur les trois types de congruence quant aux dépenses sociales (tout comme les femmes) ainsi que relativement au seuil d'immigration. Plusieurs situations d'inégalités ont aussi été observées pour les individus moins fortunés et les allophones. Dans l'ensemble, ces résultats corroborent partiellement nos hypothèses quant au déficit de représentation de ces groupes.

Le portrait global de la représentation est complexe puisque certains de ces groupes sont parfois mieux représentés que le reste des citoyen(ne)s. Par exemple, les femmes sont mieux représentées par le système partisan sur la question de la souveraineté et des dépenses en environnement – même constat pour les individus moins éduqués quant à l'environnement. Dans l'ensemble, les jeunes semblent aussi bien représentés que les individus plus âgés, ce qui contredit aussi nos hypothèses. En effet, les jeunes apparaissent mieux représentés sur les deux dimensions idéologiques structurant la politique québécoise, soient la dimension de la souveraineté et de l'axe gauche-droite. Sur ces deux dimensions, les jeunes sont avantagés quant au parti le plus proche et quant au système partisan, mais ne le sont pas relativement au parti qu'ils appuient. Ce décalage – particulièrement en ce qui a trait à l'axe souverainiste-fédéraliste – laisse présumer que cette dimension idéologique est moins importante pour le choix de vote de ces électeur(ric)e(s), confirmant ainsi les résultats d'une récente étude (Vallée-Dubois et al. 2020).

Il est important de souligner que plusieurs des déficits de représentation que nous avons notés sont associés à la congruence avec le parti appuyé par les répondant(e)s lors de l'élection. Cette forme de congruence fait état d'un aspect comportemental associé au choix de vote des électeur(trice)s. Cela n'est pas

partagé par les deux autres formes de congruence (parti proche et système partisan) que nous avons considérées et qui reposent essentiellement sur la structure de l'offre politique et des préférences des citoyen(ne)s. Cette remarque est importante puisqu'elle indique que les différents groupes ne sont pas toujours désavantagés initialement par l'offre politique. Le déficit de représentation apparaît ou se creuse souvent lors de l'élection lorsque les groupes appuient un parti partageant moins leurs préférences politiques que ne le font les autres électeur(trice)s. Ce constat suggère aussi que nos résultats sont, présumément, en partie généralisables aux autres législatures québécoises. Le problème ne semble pas être uniquement l'offre politique (quoique ce l'est dans certains cas), mais bien aussi le comportement électoral de ces groupes désavantagés. Il y a peu de raisons de croire que les femmes, les allophones, et les individus moins éduqués auraient développé une meilleure capacité à appuyer le parti idéologiquement le plus proche dans les dernières années, quoique cette affirmation devrait être validée empiriquement.

Nous avons présumé dans notre étude que les groupes accordent une importance similaire aux différentes dimensions idéologiques/politiques étudiées. L'avantage de cette approche est qu'elle permet une évaluation « objective » de la représentation basée principalement sur l'adéquation de la structure de l'offre et de la demande politique. Il y a toutefois des raisons de croire que certaines des dimensions étudiées soient plus saillantes pour certains groupes (par exemple, les femmes et les dépenses sociales) et il serait ainsi opportun d'intégrer ultérieurement ces considérations dans nos indicateurs de représentation. Ce faisant, nous pourrions évaluer si les situations d'incongruence politique se présentent davantage sur des dimensions plus déterminantes pour ces groupes, ce qui accentuerait ainsi les déficits de représentation en politique québécoise. Il pourrait être intéressant également de chercher à mieux comprendre certains des mécanismes sous-jacents au processus d'inégalités de représentation. Par exemple, le poids démographique des groupes étudiés diffère (les femmes représentent plus de 50% de la population alors que les jeunes représentent près de 20% de la population et les allophones près de 15% de la population durant la période étudiée), tout comme c'est le cas pour leur représentation descriptive à l'Assemblée nationale. Il est ainsi étonnant de remarquer que les femmes, étant le groupe ayant le plus grand poids démographique et ayant la plus forte représentation descriptive, soit l'un des plus désavantagés. Il serait également bénéfique d'intégrer une approche intersectionnelle aux enjeux de représentation analysés dans cet article (Crenshaw 1989; Hancock 2007). Par exemple, il serait important de considérer comment une femme allophone moins éduquée est représentée par les partis politiques. Considérant nos résultats, nous pouvons présumer que ce type d'interaction identitaire aurait un effet significatif sur les déficits de représentation des citoyen(ne)s aux identités entrecroisées.

Notes

1 Nous convenons que d'autres groupes marginalisés auraient pu être étudiés, par exemple, les individus LGBTQ+. Malheureusement, le sondage que nous utilisons ne disposait pas de question afin de mesurer ces caractéristiques. De plus, nous nous concentrons sur le groupe des « allophones » puisqu'aucune question du sondage ne permettait d'identifier les immigrants ou les citoyen(ne)s issu(e)s de minorités visibles.

2 Certaines études ont examiné la sous-représentation de ces groupes en utilisant l'approche de la réactivité. Nous ne discutons pas ces travaux, mais le portrait général de cette littérature sur la réactivité des élites indique également des biais de représentation défavorisant ces groupes.

3 Similairement, les résultats d'Aaldering (2017) dans le contexte néerlandais démontrent que les individus désavantagés économiquement sont aussi désavantagés politiquement sur les questions économiques, morales, et culturelles. Schakel et Hakhverdian (2018) démontre aussi que les moins éduqués et fortunés souffrent aussi d'un déficit de congruence législative au Pays-Bas sur les dimensions de redistribution économique et culturelles.

4 Nous ne pouvons pas évaluer la langue maternelle des député(e)s en nous basant sur leurs biographies du site de l'Assemblée nationale du Québec. Nous pouvons toutefois présumer que les allophones jouissent d'une représentation inférieure à leur proportion de 14,5% dans la population (Lepage 2020).

5 Le sondage a été réalisé par la firme de sondage Léger au mois de janvier 2017.

6 Mesure du nombre effectif de partis politiques calculé par les auteurs et basée sur celle développée par Laakso et Taagepera (1979) : $1/\sum(\text{vote}_i^2)$.

7 Lorsque plusieurs indicateurs étaient utilisés pour une dimension (ex : les dépenses sociales), nous avons calculé la moyenne des scores moyens.

8 Cet indicateur est inspiré de l'index de polarisation développé par Dalton (2008) à la différence que nous prenons chaque répondant(e) comme point de référence et que nous pondérons selon la proportion de sièges détenus par chaque parti au lieu de la proportion de votes.

9 Notre étude permet de conclure qu'un groupe éloigné d'un parti est moins bien représenté dans l'absolu. En intégrant la saillance, nous pourrions juger ce groupe comme étant mieux (encore moins bien) représenté s'il accorde peu (beaucoup) d'importance à l'enjeu considéré. Cet examen est valable, mais il nous apparaît essentiel dans un premier temps d'évaluer la représentation sans cette considération.

10 Nous convenons que les femmes ne constituent pas un groupe « minoritaire » d'un point de vue démographique. Nous employons toutefois ce terme puisque les femmes sont généralement moins nombreuses que les hommes dans les partis politiques et les assemblées législatives et représentent ainsi une minorité à cet égard.

11 La spécification du modèle est :

$$\text{préférence}_i = B_0 + B_1\text{femme}_i + B_2\text{education}_i + B_3\text{revenu}_i + B_4\text{jeune}_i + B_5\text{allophone}_i + \varepsilon$$

Les cinq modèles ont été estimés un à la suite de l'autre pour chacune des dimensions politiques, respectivement. La Figure B en Annexe présente les préférences politiques moyennes de chacun des groupes et de l'ensemble des répondant(e)s sur les cinq dimensions politiques.

12 La spécification du modèle est :

$$\text{congruence}_i = B_0 + B_1\text{femme}_i + B_2\text{education}_i + B_3\text{revenu}_i + B_4\text{jeune}_i + B_5\text{allophone}_i + \varepsilon$$

Les 15 modèles ont été estimés un à la suite de l'autre pour chaque dimension politique et type de congruence (parti le plus proche, parti voté, ou système partisan).

13 À noter que nous présentons à la Figure C en Annexe la congruence moyenne entre les partis et l'ensemble des répondants.

Bibliographie

- Aaldering, Loes. 2017. « Political Representation and Educational Attainment: Evidence from the Netherlands (1994–2010) ». *Political Studies* 65 (1): 4–23.
- Andrew, Caroline, John Biles, Myer Siemiatycki, et Erin Tolley. 2008. *Electing a diverse Canada: the representation of immigrants, minorities, and women*. Vancouver: UBC Press.
- Assemblée nationale du Québec. « Députés ». *Assemblée nationale du Québec*. Repéré le 7 avril 2022 à <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html>
- Bélangier, Éric, et Jean-François Godbout. 2022. « Les clivages politiques et le système partisan du Québec au 21^e siècle ». *Recherches sociographiques* 63 (1–2) : 27–55.
- Bélangier, Éric, et Richard Nadeau. 2009. *Le comportement électoral des Québécois*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

- Bélanger, Éric, et Andrea M. L. Perrella. 2008. « Facteurs d'appui à la souveraineté du Québec chez les jeunes: Une comparaison entre francophones, anglophones et allophones ». *Politique et sociétés* 27 (3) : 13–40.
- Belchior, Ana M. 2012. « Explaining left–right party congruence across European party systems: A test of micro-, meso-, and macro-level models ». *Comparative Political Studies* 46 (3): 352–386.
- Bernauer, Julian, Nathalie Giger, et Jan Rosset. 2015. « Mind the gap: Do proportional electoral systems foster a more equal representation of women and men, poor and rich? ». *International Political Science Review* 36 (1): 78–98.
- Bherer, Laurence, et Jean-Pierre Collin. 2008. *La participation et la représentation politique des femmes au sein des instances démocratiques municipales*. Montréal: Institut national de la recherche scientifique.
- Bilodeau, Antoine, Luc Turgeon, et Ekrem Karakoç. 2012. « Small Worlds of Diversity: Views toward Immigration and Racial Minorities in Canadian Provinces ». *Canadian Journal of Political Science* 45 (3): 579–605.
- Blais, André, et Marc André Bodet. 2006. « Does Proportional Representation Foster Closer Congruence Between Citizens and Policy Makers? ». *Comparative Political Studies* 39 (10): 1243–1262.
- Blais, André, et Daniel Rubenson. 2013. « The Source of Turnout Decline: New Values or New Contexts? ». *Comparative Political Studies* 46 (1): 95–117.
- Brie, Evelyne, et Félix Mathieu. 2021. *Un Pays Divisé : Identité, Fédéralisme et Régionalisme au Canada*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Carpini, Michael, X. Delli, et Scott Keeter. 1996. *What Americans Know about Politics and Why It Matters*. New Haven: Yale University Press.
- Carreras, Miguel. 2018. « Why no gender gap in electoral participation? A civic duty explanation ». *Electoral Studies* 52: 36–45.
- Celis, Karen. 2006. « Substantive Representation of Women: The Representation of Women's Interests and the Impact of Descriptive Representation in the Belgian Parliament (1900–1979) ». *Journal of Women, Politics et Policy* 28 (2): 85–114.
- Clark, William Roberts et Matt Golder. 2006. « Rehabilitating Duverger's Theory: Testing the Mechanical and Strategic Modifying Effects of Electoral Laws ». *Comparative Political Studies* 39 (6) : 679–708.
- Collin, Jean-Pierre, et Laurence Bherer. 2008. *La participation et la représentation politique des membres des communautés ethnoculturelles au sein des instances démocratiques municipales*. Montréal: Institut national de la recherche scientifique.
- Costello, Rory, Jacques Thomassen, et Martin Rosema. 2012. « European Parliament Elections and Political Representation: Policy Congruence between Voters and Parties. ». *West European Politics* 35 (6): 1226–1248.
- Cox, G. W. 1990. « Centripetal and centrifugal incentives under alternative voting institutions ». *American Journal of Political Science* 34: 903–935.
- Crenshaw, Kimberle. 1989. « Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics ». *University of Chicago Legal Forum* 1: 139–167.
- Curini, Luigi, et Airo Hino. 2012. « Missing links in party-system polarization: How Institutions and Voters Matter ». *The Journal of Politics* 74 (2): 460–473.
- Cusack, Thomas R., Torben Iversen, et Philipp Rehm. 2008. « Economic Shocks, Inequality, and Popular Support for Redistribution ». Dans Pablo Beramendi et Christopher J. Anderson (dir.), *Democracy, Inequality, and Representation in Comparative Perspective* (pp. 203–231). New York : Russell Sage Foundation.
- Dalton, R. J. 2008. « The quantity and the quality of party systems – Party system polarization, its measurement, and its consequences ». *Comparative Political Studies* 41 (7): 899–920.
- Dalton, Russell J. 2017. « Party representation across multiple issue dimensions ». *Party Politics* 23 (6): 609–622.
- Dalton, Russell J., David M. Farrell, et Ian McAllister. 2011. « The Dynamics of Political Representation ». Dans Martin Rosema, Bas Denters et Kees Aarts (dir.) *How Democracy Works: Political Representation and Policy Congruence in Modern Societies* (pp. 21–38). Amsterdam: Amsterdam University Press/Pallas Publications.
- Dalton, Russell J., et Ian McAllister. 2015. « Random Walk or Planned Excursion? Continuity and Change in the Left–Right Positions of Political Parties ». *Comparative Political Studies* 48 (6): 759–787.

- Dingler, Sarah C., Corinna Kroeber, et Jessica Fortin-Rittberger. 2019. « Do Parliaments Under-Represent Women's Policy Preferences? Exploring Gender Equality in Policy Congruence in 21 European Democracies ». *Journal of European Public Policy* 26 (2): 302–321.
- Dow, Jay K. 2011. « Party-System Extremism in Majoritarian and Proportional Electoral Systems ». *British Journal of Political Science* 41 (2): 341–361.
- Downs, Anthony. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper.
- Duverger, Maurice. 1963. *Political Parties: Their Organization and Activity in the Modern State*. New York: John Wiley.
- Ellis, Christopher. 2012. « Understanding Economic Biases in Representation: Income, Resources, and Policy Representation in the 110th House ». *Political Research Quarterly* 65 (4): 938–951.
- Ezrow, Lawrence. 2008. « Parties' Policy Programmes and the Dog that Didn't Bark: No Evidence that Proportional Systems Promote Extreme Party Positioning ». *British Journal of Political Science* 38: 479–497.
- Ferland, Benjamin. 2020. « A Gender Gap in Party Congruence and Responsiveness? ». *Politics and Gender* 16 (1): 174–198.
- Fournier, Patrick. 2002. « The uninformed Canadian voter ». Dans Joanna Everitt et Brenda O'Neill (dir.), *Citizen politics: Research and theory in Canadian political behaviour* (pp. 92–109). Oxford: Oxford University Press.
- Giger, Nathalie, Jan Rosset, et Julian Bernauer. 2012. « The Poor Political Representation of the Poor in a Comparative Perspective ». *Representation* 48 (1): 47–61.
- Gilens, Martin. 2009. « Preference Gaps and Inequality in Representation ». *PS: Political Science et Politics* 42 (2): 335–341.
- Gilens, Martin. 2012. *Affluence and influence: economic inequality and political power in America*. Princeton : Princeton University Press.
- Golder, Matt, et Benjamin Ferland. 2017. « Electoral systems and citizen-elite ideological congruence ». Dans E. Herron, R. Pekkanen et M. Shugart (dir.), *The Oxford handbook of electoral systems* (pp. 213–246). New York: Oxford University Press.
- Golder, Matt, et Jacek Stramski. 2010. « Ideological Congruence and Electoral Institutions ». *American Journal of Political Science* 54 (1): 90–106.
- Hakhverdian, A., E. van Elsland, W. van der Brug, et T. Kuhn. 2013. « Euroscepticism and Education: a Longitudinal Study of 12 EU Member States, 1973–2010 ». *European Union Politics* 14 (4): 522–541.
- Hale, Geoffrey. 2019. « Towards a New Party System in Québec? The 2018 Québec Provincial Election in Historical Perspective ». *Québec studies* 68 : 5–35.
- Hancock, Ange-Marie. 2007. « When multiplication doesn't equal quick addition: Examining intersectionality as a research paradigm ». *Perspectives on politics* 5 (1): 63–79.
- Homola, Jonathan. 2019. « Are Parties Equally Responsive to Women and Men? » *British Journal of Political Science* 49 (3): 957–975.
- Huber, John, et G.ingham Powell. 1994. « Congruence Between Citizens and Policymakers in Two Visions of Liberal Democracy ». *World Politics* 46 (3), 291–326.
- Inglehart, Ronald. 1990. *Culture shift in advanced industrial society*. Princeton University Press.
- Inglehart, Ronald, et Pippa Norris. 2000. « The Developmental Theory of the Gender Gap: Women's and Men's Voting Behavior in Global Perspective ». *International Political Science Review* 21 (4): 441–463.
- Jessee, Stephen A. 2010. « Partisan Bias, Political Information and Spatial Voting in the 2008 Presidential Election ». *The Journal of Politics* 72 (2): 327–340.
- Joshi, Devin K. 2013. « The representation of younger age cohorts in Asian parliaments: Do electoral systems make a difference? » *Representation* 49 (1): 1–16.
- Kaid, Lynda L., Mitchell S. McKinney, et John C. Tedesco. 2007. « Introduction: Political Information Efficacy and Young Voters ». *American Behavioral Scientist* 50 (9): 1093–1111.
- Laakso, Markku, et Rein Taagepera. 1979. « Effective Number of Parties: A Measure with Application to West Europe ». *Comparative Political Studies* 12 (1): 3–27.
- Lau, Richard R., Parina Patel, Dalia F. Fahmy, et Robert R. Kaufman. 2014. « Correct Voting Across Thirty-Three Democracies: A Preliminary Analysis ». *British Journal of Political Science* 44 (2) : 239–259.
- Lepage, Jean-François. 2020. « Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement ». *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*. Ottawa, produit n°89-657-X au catalogue de

- Statistique Canada, 42 pages. Repéré le 4 avril 2022 à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020003-fra.htm#a8>
- Matakos, Konstantinos, Orestis Troumpounis, et Dimitrios Xefteris. 2016. « Electoral rule disproportionality and platform polarization ». *American Journal of Political Science* **60** (4): 1026–1043.
- Milic, Thomas. 2012. « Correct Voting in Direct Legislation ». *Swiss Political Science Association* **18** (4) : 399–427.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2018. « Statistiques de santé et de bien être selon le sexe – Tout le Québec ». *Statistiques et données sur la santé et le Bien-être*. Dernière mise à jour : 19 février 2018. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/niveau-de-scolarite-complete/>
- Montigny, Éric. 2016. « La fin des Oui et des Non au Québec? Un clivage en déclin ». *L'Idée fédérale* **7** (1) : 1–10.
- Müller, Wolfgang C., et Kaare Strøm. 1999. *Policy, Office, or Votes? How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Paquin, Magali. 2010. « Un portrait des députés québécois élus en 2003, 2007 et 2008 ». *Politique et sociétés* **29** (3) : 21–37.
- Phillips, Anne. 1998. *The politics of presence: the political representation of gender, ethnicity, and race*. Oxford: Clarendon Press.
- Pitkin, Hanna. F. 1967. *The Concept of Representation*. Berkeley: University of California Press.
- Powell Jr., G. Bingham. 2000. *Elections as instruments of democracy: Majoritarian and proportional visions*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Powell Jr., G. Bingham. 2013. « Representation in Context: Election Laws and Ideological Congruence Between Citizens and Governments ». *Perspectives on Politics* **11** (1): 9–21.
- Rehm, Philipp. 2009. « Risks and Redistribution: An Individual-Level Analysis ». *Comparative Political Studies* **42** (7): 855–881.
- Rosset, Jan, et Christian Stecker. 2019. « How well are citizens represented by their governments? Issue congruence and inequality in Europe ». *European Political Science Review* **11** (2): 145–160.
- Schakel, Wouter, et Armen Hakhverdian. 2018. « Ideological congruence and socio-economic inequality ». *European Political Science Review* **10** (3) : 441–465.
- Shaw, Daron, Rodolfo O. de la Garza, et Jongho Lee. 2000. « Examining Latino Turnout in 1996: A Three-State, Validated Survey Approach ». *American Journal of Political Science* **44** (2) : 338–346.
- Simard, Carole. 2003. « Les élus issus des groupes ethniques minoritaires à Montréal : perceptions et représentations politiques, une étude exploratoire ». *Politique et sociétés* **22** (1) : 53–78.
- Smets, Kaat, et Carolien van Ham. 2013. « The Embarrassment of Riches? A Meta-Analysis of Individual-Level Research on Voter Turnout ». *Electoral Studies* **32** (2) : 344–359.
- Statistique Canada. 2016a. Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2016b. Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-500-X2016013 au catalogue de Statistique Canada.
- Stockemer, Daniel, et Aksel Sundström. 2018. « Age representation in parliaments: Can institutions pave the way for the young? ». *European Political Science Review* **10** (3): 467–490.
- Stockemer, Daniel, et Aksel Sundström. 2021. « Rule by the elderly: the absence of youth in cabinets of France, Germany and the UK ». *French Politics* **19** (4): 440–449.
- Stubager, Rune. 2006. « The Education Cleavage: New Politics in Denmark ». Aarhus: *Politica*.
- Tremblay, Manon. 2005. *Québécoises et représentation parlementaire*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Tremblay, Manon, et Édith Garneau. 1997. « La représentation des femmes par la voie(x) d'une « démasculinisation » du style parlementaire ». Dans Caroline Andrew et Manon Tremblay (dir.), *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada* (pp. 69–100). Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Tremblay, Manon, et Réjean Pelletier. 1993. « Les femmes et la représentation politique vues par des députées et députés au Québec ». *Recherches féministes* **6** (2) : 89–114.
- Vallée-Dubois, Florence, Ruth Dassonneville, et Jean-François Godbout. 2020. « About time: age, period, and cohort effects on support for Quebec sovereignty ». *Nations and Nationalism* **26** (2): 344–365.
- Wängnerud, Lena. 2009. « Women in Parliaments: Descriptive and Substantive Representation ». *Annual Review of Political Science* **12** (1): 51–69.

Wlezien, Christopher, et Stuart N. Soroka. 2007. « The Relationship Between Public Opinion and Policy ». Dans R. J. Dalton et H.-D. Klingemann (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior* (pp. 799–817). New York: Oxford University Press.

Xu, Jun. 2005. « Why do minorities participate less? The effects of immigration, education, and electoral process on Asian American voter registration and turnout ». *Social Science Research* 34 (4) : 682–702.

Annexe

Les préférences politiques et la représentation moyenne des Québécois(es)

Nous présentons à la Figure B et à la Figure C, respectivement, les préférences de l'ensemble des répondant(e)s sur les cinq dimensions idéologiques/politiques ainsi que les scores moyens des répondant(e)s sur les trois types de congruence. Ces résultats nous permettent d'évaluer l'état de la représentation substantive de l'ensemble des Québécois(es) par les partis politiques.

À la Figure B, nous remarquons que les répondant(e)s sont assez « centristes » sur l'axe souverainiste-fédéraliste (score moyen de 4,7) et l'axe gauche-droite (score moyen de 4,8). Les répondant

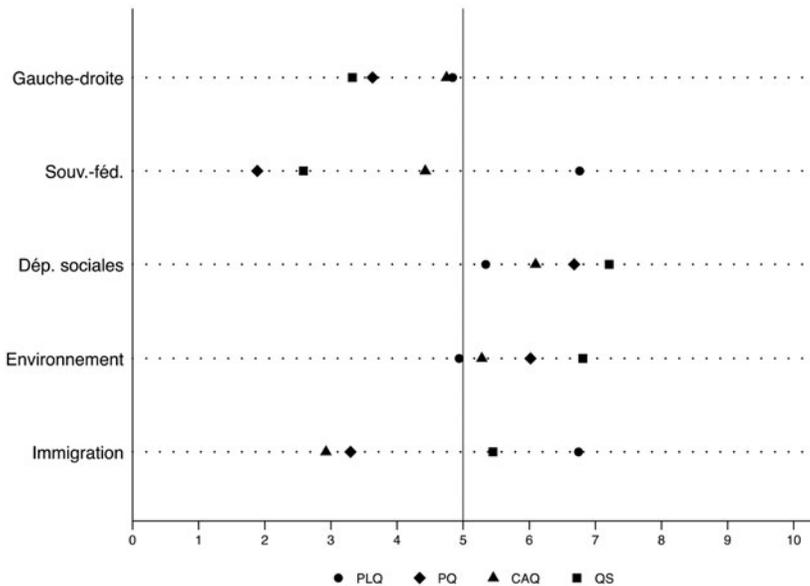


Figure A. Positionnement des partis politiques sur les enjeux

(e)s favorisent aussi en moyenne une légère augmentation des dépenses sociales (6,9) et en environnement avec des scores moyens de 6,2, mais préfèrent diminution du nombre d'immigrant(e)s avec un score moyen de 3. Les différences inter-groupes sont discutées à la section « Des préférences politiques divergentes ».

En ce qui a trait à la congruence des répondant(e)s avec le plus proche parti, le parti pour lequel ils ont voté, et le système partisan (Figure C), on observe des états de représentation très similaires sur les dimensions souverainiste-fédéraliste, gauche-droite, des dépenses sociales et en environnement. Les répondant(e)s se situent en moyenne à une distance d'un point du parti le plus proche idéologiquement sur ces dimensions (score de congruence d'approximativement 9), ce qui peut être évalué comme un niveau assez élevé de représentation. On constate toutefois une diminution de la congruence de près d'un point en comparant la congruence du plus proche parti avec celle du parti voté par les répondant(e)s (scores moyens entre 8.1 et

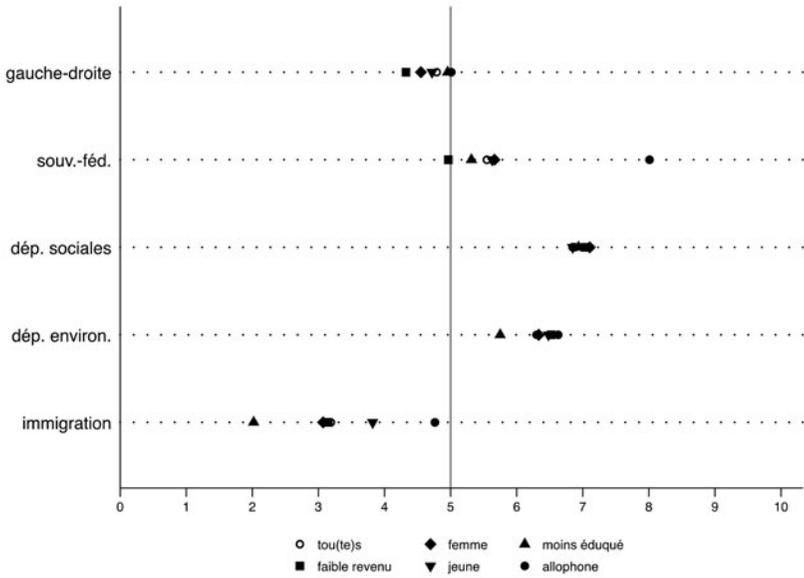


Figure B. Préférences politiques moyennes pour l'ensemble des répondant(es)

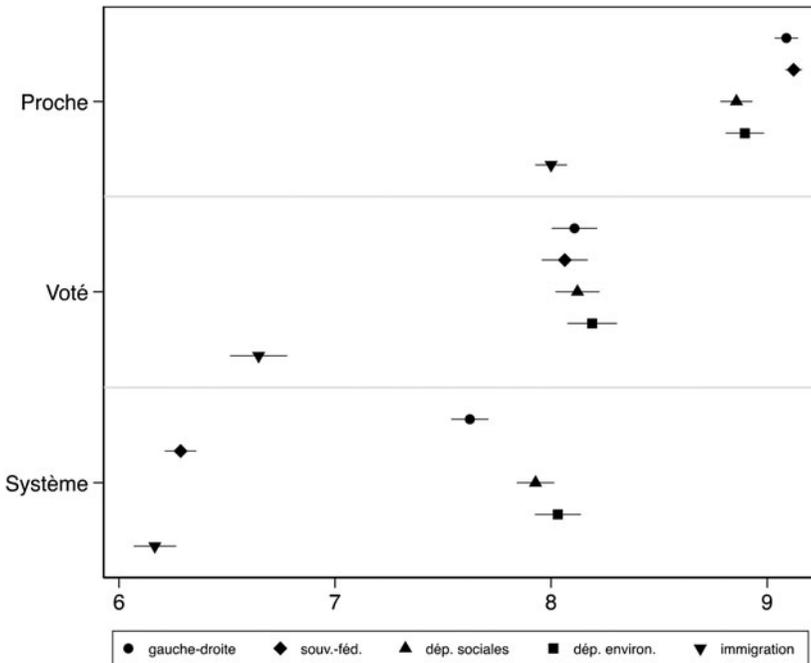


Figure C. Congruence entre les partis et l'ensemble des répondant(es)

Note : Pour les mesures de congruence, un score de 0 (10) signifie le pire (meilleur) niveau de représentation. Les petites lignes horizontales superposant les points représentent les intervalles de confiance à 95%.

8.4). Cela indique que plusieurs répondant(e)s ne votent pas nécessairement pour le parti politique le plus proche et que d'autres considérations influencent nécessairement leur vote (par exemple, l'état de l'économie, l'évaluation des chefs, etc.). Finalement, les répondant(e)s semblent mieux représenté(e)s par le système partisan sur les dimensions des dépenses sociales et en environnement que sur les dimensions idéologiques de la souveraineté et de l'axe gauche-droite.

Alors que les répondant(e)s semblent (modérément) bien représenté(e)s sur les précédentes dimensions, la situation semble être différente sur la dimension de l'immigration. Sur cet enjeu, les scores moyens de congruence sont tous inférieurs aux précédents. La congruence moyenne avec le parti le plus proche est de 8 alors qu'elle est de 6,6 et 6,2, respectivement, avec le parti voté et le système partisan. Il semble donc y avoir un plus grand décalage entre les préférences des répondant(e)s et les positions des partis sur l'enjeu de l'immigration que sur la dimension de la souveraineté, de l'axe gauche-droite, des dépenses sociales et en environnement.